



Toutes et tous en grève et dans les manifestations le 28 avril pour le retrait du projet de loi Travail

Depuis plusieurs semaines, plusieurs millions d'étudiants, de lycéens, de salariés, de privés d'emploi, de retraités se sont d'ores et déjà mobilisés par la grève et dans les manifestations.

Les premiers reculs sur l'avant-projet de loi et les récentes annonces gouvernementales en faveur des jeunes sont à inscrire à l'actif de cette mobilisation.

Pour autant, le désaccord sur le projet reste entier. L'opinion publique soutient cette mobilisation et de nombreuses initiatives se multiplient au niveau local. Le gouvernement doit poursuivre dans la voie du dialogue amorcé avec les organisations de jeunesse. Il doit écouter les organisations de jeunesse et de salariés qui restent toujours opposées à la loi Travail.

Le projet de loi Travail, c'est la fin de la hiérarchie des normes et de la primauté de la loi sur les accords de branche et d'entreprise, c'est travailler toujours plus pour gagner moins, c'est faciliter les licenciements, c'est la remise en cause de la démocratie sociale et la tentative de dévoyer les organisations syndicales dans la négociation de reculs sociaux.

De la même façon, ce serait ensuite, dans les services et les établissements publics la fin de la primauté des dispositions législatives et réglementaires (Statut général et statuts particuliers) assujetties aux pouvoirs des préfets.

Dans un contexte de crise aggravé, les politiques d'austérité participent également de l'affaiblissement des politiques publiques, des services et de l'emploi publics, avec pour conséquences la multiplication de mobilités géographiques et professionnelles non choisies, le développement de la précarité.

Alors que le statut des fonctionnaires est une garantie pour les citoyens, les attaques incessantes contre ce statut nous inquiètent, comme la remise en cause des 35 heures. Les agents de la Fonction publique sont bien concernés par le projet de loi El Khomri.

Ces politiques d'austérité participent également de la dégradation constante du pouvoir d'achat des personnels. Aussi, nos organisations syndicales réitèrent que la page des salaires n'est pas tournée dans la fonction publique avec l'insuffisante revalorisation de la valeur du point de l'indice à une hauteur de 0,6 % cette année puis 0,6% l'an prochain pour solde de tous comptes après 6 années de gel et exigent l'ouverture d'un processus de discussions et de négociations sur les salaires.

Dans un tel contexte, nos organisations syndicales appellent les personnels du MEEM et du MLHD à faire du jeudi 28 avril 2016, une nouvelle et puissante journée de mobilisation interprofessionnelle pour une autre politique au service du progrès social.

Dès à présent, elles appellent à l'organisation d'assemblées générales dans les services et établissements publics pour assurer le succès de cette journée.

Le 1er mai, journée de solidarité internationale, aura un caractère particulier en pleine mobilisation contre le projet de loi Travail.

Montreuil, le 21 avril 2016